

Service **départemental d'aide aux victimes**
REMAID France Victimes 26
Jonathan ETIENNE
Responsable des pôles Aide aux Victimes / Justice Restaurative et
Médiations
Tél : 06.84.05.55.48
Site : Remaid.fr

Depuis le 16 mars 2020, une très grande majorité de personnes est confinée au domicile.

Cette situation inédite vient bouleverser l'ensemble des habitudes de vie. Elle crée également une promiscuité importante et continue entre les membres de la structure familiale pas ou peu habitués à demeurer ainsi, en espace clôt, de manière si longue. Outre cela, la pandémie confronte de nombreuses familles à l'hospitalisation de certains proches, voire au deuil dans les situations les plus dramatiques.

Les pouvoirs publics se sont mobilisés afin mettre en place des moyens d'accompagnement. Ainsi, le numéro vert 0800.130.000 est à disposition de l'ensemble des personnes se trouvant en détresse psychologique du fait cette situation sanitaire inédite.

En parallèle, les numéros habituels continuent à fonctionner tels que le 3919 pour les violences conjugales, le 116006, numéro national d'aide aux victimes ou encore le 119 concernant l'enfance en danger.

Dans ce contexte de crise sanitaire, les services de REMAID France victimes 26 ont d'ores et déjà pu constater les angoisses et les craintes de nombreux citoyens liés à la pandémie, au confinement ainsi qu'aux tensions que cela peut engendrer au sein du couple, mais aussi dans la relation avec les enfants présents continuellement au domicile, eux aussi confinés.

Par sa raison d'être, l'association REMAID France victimes 26 vient en soutien à l'ensemble des personnes en détresse, a fortiori en période mouvementée. C'est le constat des difficultés et l'anticipation de la dégradation des relations intra familiales qui conduit le service d'aide aux personnes victimes à se mobiliser, que cela soit en prévention ou en réaction. En outre, dans un souci de services adaptés et cohérents s'adaptant aux multiples initiatives locales et nationales, le service d'aide aux victimes de la Drôme se met ainsi tout particulièrement à disposition de l'ensemble des familles endeuillées par la pandémie liée au COVID-19, ainsi qu'aux personnes ayant un proche en situation d'hospitalisation.

Dès lors, quotidiennement, du lundi au vendredi et durant le temps des mesures sanitaires de confinement, REMAID France Victimes 26 met à disposition les psychologues du service pour des entretiens téléphoniques et/ou en visio conférence à disposition de toute personne souhaitant évoquer sa situation personnelle mais aussi la situation de proches en éventuelle difficulté.

Le numéro à contacter est le 04.75.55.39.34

Plus largement, et toujours dans un souci de prévention, le pôle socio judiciaire AJIR *de* l'association se mobilise également. Ainsi, l'ensemble des personnes faisant l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire pour des faits de violences intra familiales ou d'infractions assimilées seront contactées de manière pro active par la psychologue du service, afin de prévenir tout passage à l'acte violent par le dialogue et la mise à disposition d'outils leur permettant la gestion de cette période de confinement.

Objectifs :

- Apaiser les tensions au sein du couple et du foyer familial
- Prévenir tout passage à l'acte violent envers d'autres membres de la famille
- Guidance parentale au profit des parents en difficulté
- Soutien et accompagnement des familles endeuillées et touchées par la pandémie

Publics ●

- Toute personne endeuillée par la perte d'un proche du fait de la pandémie COVID-19 ou ayant un proche hospitalisé.
Toute personne en situation de détresse conjugale et/ou parentale
Toute personne faisant d'ores et déjà l'objet d'une mesure socio judiciaire pour des faits de violences intra familiales ou infractions assimilées